

CAMPAGNE FISCALE 2017

PARIS, le 16 mars 2017

Chère Consœur, Cher Confrère,

Vous trouverez ci-après la liste des documents à nous adresser avec la liasse fiscale de vos clients.

	BIC	BNC
Renseignements complémentaires : à paramétrer sur votre logiciel ou à télécharger sur notre site www.france-gestion.fr onglet « téléchargements » puis « demande d'attestation »	Balance complète et détaillée OG BIC 00 ⁽¹⁾ OG BIC 01 OG BIC 02 OG BIC 04	Balance complète et détaillée OG BNC 00 ⁽¹⁾ OG BNC 01 OG BNC 02 OG BNC 03 OG BNC 04 ou bilan OG BNC 08
Déclarations de TVA : si vous ne nous les avez pas déjà adressées	CA3 ou CA12 Rapprochement de TVA du cabinet	
Déclaration 1330 CVAE si le CA HT est > à 152 500 € (hors dispense) Déclaration 1329 DEF si le CA HT est > à 500 000 €		

- (1) Nouvel OG (conformément à la nouvelle obligation des organismes agréés de s'assurer de la capacité des adhérents de produire un FEC conforme) où l'expert-comptable atteste que le logiciel comptable utilisé est conforme aux exigences techniques de l'Administration fiscale. À défaut de réception de ce document, nous devons demander à l'adhérent le résultat du test de validité du FEC.

Régularisation de TVA

Les corrections spontanées d'erreur de TVA collectée (insuffisance de déclaration avec un maximum de 4 000 € de TVA due) sont à porter ligne 5B sous réserve de mentionner dans le cadre correspondance la nature et le mois de l'insuffisance. Pour tout montant de TVA due supérieur à 4 000 €, une CA3 rectificative de la période concernée devra être effectuée.

La date limite d'envoi à France-Gestion est fixée au **lundi 24 avril 2017** en cas d'envoi sur support papier et au **lundi 15 mai 2017** en cas d'envoi en EDI-TDFC.

La date limite de télétransmission des déclarations de résultats à l'Administration Fiscale est fixée au **jeudi 18 mai 2017**.

Nous vous remercions de diffuser en tant que de besoin à vos collaborateurs la présente lettre.

Nous demeurons à votre écoute pour toutes remarques que vous jugeriez utiles et vous remercions de votre précieuse collaboration.

LE PRESIDENT DE
FRANCE-GESTION
E. MESSINA

LE PRESIDENT DE
FRANCE GESTION-PROFESSIONS LIBERALES
B. RAVENNE